

N^o 1^{er} L'an mil huit cent vingt cinq, le seize Janvier, quatre heures Du Soir,
 pardevant nous Louis Joseph Obert, maire officier de l'état civil de
 Brogniart la Commune de Mixernes, Département du pas De Calais, canton de
 Cathérine s^{te} Omer Sud, est comparu Jean francois Brogniart agé de soixante
 et un ans, ouvrier charpentier Domicilié en cette Commune. Lequel
 nous a déclaré, qu'aujourd'hui deux heures après midi la D^{me} Cathérine
 Josephe Brogniart agée de vingt trois ans sa fille
 est accouchée dans sa maison d'un enfant du Sexe féminin
 qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner les noms
 et prénom de Cathérine Josephe Brogniart; L'aditte déclaration
 est présentée faite en présence de francois Joseph Leceroy
 agé de quarante cinq ans manouvrier, et de pierre Joseph
 Brogniart agé de vingt sept ans ouvrier charpentier, tous
 deux domiciliés en cette Commune, et a le déclarant et le
 second témoin signé avec nous le présent acte, le premier
 témoin ayant déclaré ne savoir signer après lecture faite.
 approuvé la surcharge du mot présentes à la quinzième ligne du
 présent acte.

J. Brogniart J. Brogniart

L. Obert